



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 122343

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'intérêt que présenterait une action nationale de recueil de témoignages vécus enregistrés sur les deux conflits mondiaux, sur la Résistance et enfin sur les guerres d'Indochine et d'Algérie. En effet, le devoir de mémoire peut être plus vivant et évocateur pour les nouvelles générations à venir, qui ne connaissent pas l'histoire de leur pays. C'est le cas notamment dans la diversité d'origine des jeunes de nombreux départements urbanisés, qui ont des connaissances historiques particulièrement limitées. Cette nouvelle approche audiovisuelle permettrait de mobiliser les associations d'anciens combattants, les collectivités locales et les pouvoirs publics. L'année 2008 qui sera celle du 90e anniversaire de l'armistice pourrait être la plus adaptée au lancement de cette vaste opération nationale de témoignage qui pourrait également associer largement la jeunesse de notre pays. Plusieurs pays occidentaux, dont les États-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne ont déjà expérimenté et réalisé de telles initiatives, avec succès. Il conviendrait donc de s'inspirer de ces exemples de témoignages réussis dans ces pays pour réaliser ce projet français. Il lui demande donc de lui préciser s'il compte répondre favorablement à cette proposition de réalisation de la mémoire combattante des survivants.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122343

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3890